

LA GAZETTE

de LUDES le Coquet

N° 57 - Janvier 2012



Site internet de la
Commune :

<http://ludes.ccvmr.com>

**N'oubliez pas de nous
faire
connaître votre adresse
courriel afin de profiter
d'infos rapides**

Heures d'ouverture du
secrétariat de Mairie :

**Lundi, Jeudi et Vendredi
de 16h30 à 18h30
Mercredi
de 9h30 à 11h30**

Dans ce numéro :

<i>Les Vœux pour 2012</i>	1
<i>Conseil municipal du 20 octobre 2011</i>	2
<i>Conseil municipal du 28 novembre 2011</i>	2
<i>Conseil municipal du 16 janvier 2012</i>	3
<i>Histoire</i>	4
<i>Les dates à retenir</i>	4
<i>Informations pratiques</i>	4

VŒUX POUR 2012

Au seuil de cette nouvelle année, le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.

L'année 2011 étant achevée, voici l'heure du bilan :

- Les travaux de réfection des façades et de l'escalier de l'église ont été réceptionnés fin juin.

- La rénovation intérieure de la salle des fêtes (salle n°1) s'est terminée fin novembre pour laisser place au marché de Noël organisé par la Mairie.

Les travaux de voiries telles que :

- La rue du Réservoir

- La partie haute de l'ancienne route du Craon de Ludes

- La rue des Prérats

- La route de Chigny (devant la coopérative de Chigny-Les-Roses)

budgetés et prévus fin 2011 sont reportés courant du 1^{er} semestre 2012.

Nos regards sont maintenant tournés vers 2012.

Le Conseil Municipal projette de restaurer la mairie notamment le hall et la salle du Conseil et de mettre en place à ce bâtiment ERP, un accès obligatoire pour handicapés.

L'équipe municipale envisage également la réfection de la partie haute du clocher et des murs de soutènement de l'église.

Des travaux de voiries telles que :

- La rue Carnot

- La rue Saint Vincent

- La rue des Brugnottes

sont à l'étude pour travaux en 2013.

Les études du Maître d'œuvre sont en cours, pour la conception du nouveau quartier près de la salle des fêtes, en prenant en compte le respect de l'environnement, l'acoustique et l'esthétique. Les travaux de viabilisation devraient voir le jour fin 2012.

Le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale dont nous dépendons regroupe aujourd'hui 17 communes. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'application d'éventuelles nouvelles compétences.

Nous tenons à remercier :

- L'équipe enseignante,

- Le personnel des Petits Bouchons ainsi que le personnel de l'association
« 1^{er} Pas »,

- Les employés communaux,

- Les associations qui nous font découvrir leurs activités à l'occasion du forum.

Bonne année et bonne santé à tous.

Nicolas RULLAND
2ème adjoint

CONSEIL MUNICIPAL du 20 octobre 2011

ABSENTS : M. GAIDOZ Luc (pouvoir à M. FORGET Thierry) M. MONMARTHE Jean-Guy (pouvoir à M. BRIXON Alain) M. AMÉ Maxime, M. MACOIN Laurent

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉCIDE de valider le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise RAMERY pour un montant de 67 685.60 € HT. soit 80 951.98€ TTC. concernant le réaménagement de la route de Chigny.

PROCÈDE à l'élection d'un délégué communautaire titulaire suite à la démission de M.Thierry FORGET. M. Alain Brixon est élu délégué titulaire. Avant cette élection, M. Alain BRIXON étant déjà délégué suppléant, il convient donc d'élire un nouveau délégué suppléant. Aucun candidat ne se présentant à ce poste, celui-ci reste vacant.

MODIFIE l'indice de rémunération de l'agent A.T.S.E.M. 2^{ème} classe et de l'adjointe technique 2^{ème} classe par un avenant à leur contrat.

PROCÈDE aux virements de crédits sur le budget 2011 :

- du compte 2188 (opération non affectée) au compte 205 (opération non affectée) d'une somme de 25.00 €.
- du compte 2313 (opération non affectée) au compte 2313 (opération 10007, rénovation intérieure de la salle des fêtes) d'une somme de 14 000.00 €

AUTORISE le Maire à signer une convention avec la Fondation du Patrimoine qui a pour objet de recueillir des fonds par souscription pour la restauration du clocher et des murs de soutènement de l'église.

PREND CONNAISSANCE :

- du rapport annuel 2010 du Sycodec,
- du rapport d'activité générale 2010 de la CCVMR,
- du rapport d'assainissement 2010 de la CCVMR.

Points évoqués :

- Le Conseil Municipal prend connaissance du non exercice du Droit de Prémption Urbain sur certains immeubles de la commune.
- Suite à la suppression des boîtes postales, la municipalité avait demandé l'implantation de CIDEX sur l'ensemble de la commune. La poste a démontré que cette solution réduirait seulement de 45 minutes sur la durée totale de la tournée du facteur. Le Conseil Municipal abandonne ce projet mais renouvellera sa demande seulement pour le futur quartier.
- Exposé du nouveau programme du SIEM à savoir le remplacement de tous les compteurs ERDF de 2013 à fin 2018 et son engagement sur la compétence entretien de l'éclairage public
- Projet d'installation d'un afficheur à diodes.
- Compte-rendu du forum des associations.

CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2011

ABSENTS : M. BRIXON Alain (pouvoir à M. GEORGETON Guy), M. GAIDOZ Luc, M. MONMARTHE Jean-Guy, M. AMÉ Maxime

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DÉCIDE de valider le choix de la commission d'appel d'offres et de retenir le maître d'œuvre NYS ESCHERICH DERUELLE pour un montant de 58 500.00 € HT. pour les études de conception du nouveau quartier.

FIXE le tarif pour les prestations de déneigement et de salage soit 35 € TTC par heure et **AUTORISE** le Maire à signer la convention de participation au service hivernal.

PROCÈDE aux virements de crédits sur le budget 2011 :

- du compte 2315 au compte 2152 d'une somme de 5 000.00 €.
- du compte 61521 au compte 739116 d'une somme de 1 783.00 €.

Points évoqués :

- Le bilan financier des écoles pour l'année scolaire 2010/2011 se définit ainsi :

Les Petits Bouchons : effectif global : 32 enfants. Coût par enfant : **376.98 €**

Le coût de la structure est supporté à 50 % Ludes et 50 % par Mailly-Champagne.

Ecole maternelle : effectif global : 44 enfants. Coût par enfant : **982.08 €**

Ecoles primaires : effectif global : 79 enfants (40 sur Ludes, 39 sur Mailly) Coût par enfant : **1 018.27 €**

Les communes de Ludes et Mailly-Champagne prennent en charge le coût par enfant scolarisé en maternelle et en primaire suivant leurs élèves inscrits dans leur commune respective.

- Le Conseil Municipal prend connaissance du non exercice du Droit de Préemption Urbain sur les immeubles appartenant à :

M. Michel FORGET sis 4 rue de Mailly

SCI FORGET CHEMIN BRIMONT sis 11 Craon de Ludes

SCI DÉRODÉ sis 9 rue Dérodé

M. et Mme Thierry DESJOURS sis 3 impasse du 4 septembre

M. et Mme Laurent WINTERNHEIMER sis 37 rue Victor Hugo

M. Florent MACHET et Mlle Maryline DAUPHIN sis 9 Craon de Ludes

M. et Mme Laurent RAFFY sis 5 rue de Ville-en-Selve

M. et Mme Claude COLOSIO sis 1 rue de Romont

- M. Thierry FORGET présente le projet de la mise en place d'une nouvelle signalétique et ainsi qu'un nouveau plan du village qui viendra remplacer celui qui est actuellement exposé près de la Poste.

CONSEIL MUNICIPAL du 16 janvier 2012

ABSENTS : MME MENU Colette (pouvoir à M. RULLAND Nicolas)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

DEMANDE au gouvernement et au Chef de l'Etat de poursuivre leurs efforts et de convaincre les quelques états membres nécessaires de l'Europe à la formation d'une majorité qualifiée contre la libéralisation des droits de plantation.

SOLLICITE l'octroi d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire et de la D.E.T.R. (Préfecture) ainsi qu'auprès du Conseil Général pour la restauration de la partie haute du clocher et les murs de soutènement de l'église.

FIXE le tarif d'occupation du domaine public par la terrasse « La Charleston » soit 10 € par an.

APPROUVE le nouveau règlement pour occupation de la salle des fêtes.

FIXE les tarifs de dégradations de la salle des fêtes lors des locations :

Salle n° 1 (grande salle)

15 € par dalle de plafond endommagée.

100 € par dégradation murale (accroc, tache, déchirure...)

Salle n° 2 (petite salle)

15 € par dalle de plafond endommagée.

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2013, les tarifs d'occupation des résidents et non-résidents de la salle des fêtes comme suit :
(* montant réévalué par rapport au tarif 2012)

	<u>RÉSIDENTS</u>	<u>NON RÉSIDENTS</u>
Grande salle n°1 été (mois 05 à 09)	380 €	900 €*
Grande salle n°1 hiver (mois 10 à 04)	455 €	1 000 €*
Acompte	80 €	90 €*
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	280 €*	280 €*
Petite salle n°2 été (mois 05 à 09)	165 €	370 €
Petite salle n°2 hiver (mois 10 à 04)	195 €	430 €
Acompte	80 €	80 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	160 €	160 €
Salle réunion n°3	50 €	50 €
Réunion, conférence - grande salle n°1	165 €	315 €
Réunion, conférence - petite salle n°2	105 €	160 €
Réunion familiale après obsèques - petite salle n°2	50 €	50 €

Points évoqués :

- Le Maire expose le bilan financier 2011 (Etat des dépenses et recettes de fonctionnement et petits investissements) de la salle des fêtes. Les locations et participations aux charges d'entretien de l'Association 1^{er} pas représentant 22 084.00 € ne couvrent pas assez le déficit de ce bâtiment soit 5 888.00 €.
- Le conseil Municipal prend connaissance du non exercice du Droit de Prémption Urbain sur les immeubles appartenant à :
SCI BRIMONT-MASSING sis 2 rue Alfred Thomas
M. et Mme Pascal SIDOT, sis 6 rue des Vignes
- Réflexion sur des noms de la rue ou des rues du futur quartier (projet de plan non défini à ce jour) :
le Maire propose :
 - rue de Sörgenloch (notre commune jumelle)
 - rue Claude Coquot (maire de Ludes de 1803 à 1805)
 - rue Jacques Remy Huré (maire de Ludes 1805 à 1816 et 1831 à 1838)
- Le chauffage des salles n° 2 et 3, la salle de musique ainsi que la crèche présente un dysfonctionnement. (à étudier)
- Le Maire informe que le S.I.A.E.P. n'a toujours pas donné son procès-verbal de réception de travaux concernant l'ancienne route du Craon de Ludes ce qui retarde notre ordre de service de commencement de travaux destiné à l'entreprise RICHARD.

Histoire de Ludes**Jacques Nicolas Toussaint COUTURE**

Il est né le 1^{er} novembre 1773 à Ludes et décède à Ludes le 28 mars 1838.
 Il s'engage dans l'armée comme soldat au 1^{er} bataillon de Reims, le 23 août 1793, il n'a pas 20 ans.
 Il commence les campagnes de la révolution de 1793 à l'an 9. Puis de l'an 10 à l'an 14 sur les côtes de l'océan.
 De 1806 à 1814 il participe aux campagnes napoléoniennes.
 Blessé d'un coup de feu à la jambe droite le 16 juin 1794 à la bataille de Fleurus près de Charleroi.
 Blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche le 4 octobre 1800 à la bataille de Hoheinlinden en Bavière (bataille gagnée et commandée par Moreau, livrée contre les autrichiens)
 Il est nommé caporal le 10 décembre 1800, sergent le 17 novembre 1801 et sergent major le 12 mars 1804.
 Il participe à la bataille d'Ulm en octobre 1805 et d'Austerlitz le 2 décembre 1805.
 Le 14 octobre 1806 c'est la bataille de Iéna en Allemagne.
 Le 8 février 1807 bataille d'Eylau où il est blessé d'un coup de feu au bras gauche.
 Le 14 juin 1807 bataille de Friedland.
 Le 22 avril 1809 bataille d'Eckmühl où il est blessé d'un coup de feu à la cuisse droite.
 Il a dû se battre comme un lion, ou bien les pertes sont énormes, il est nommé sous-lieutenant le 23 avril 1809.
 Les 5 et 6 juillet 1809, c'est la victoire de Wagram contre l'armée autrichienne.
 Il est nommé lieutenant le 28 décembre 1810 puis adjudant major le 16 août 1811.
 Il participe à la retraite de Russie en 1812 et aux campagnes d'Allemagne en 1813 et 1814.
 Il est nommé capitaine le 16 février 1813.
 En 1814 il participe aux combats d'avant poste de Hambourg. Il est blessé d'un coup de feu au rein et d'une contusion à la hanche droite le 9 février 1814 en commandant le 1^{er} bataillon du régiment.
 Il a été décoré du Lys le 20 juillet 1814. (*Le comte d'Artois crée, le 26 avril 1814, la Décoration du Lys*)
 Cet officier a été deux fois mis à l'ordre du 13^e Corps d'Armée et a reçu deux lettres de félicitation du prince d'Eckmühl pour s'être particulièrement distingué aux affaires qui ont eu lieu au blocus de Hambourg.
 Jacques Nicolas Toussaint COUTURE a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur au passage du Roi à Abbeville le 20 mars 1815.
 Il s'est marié à Cysoing (59) le 12 septembre 1816 avec Marie Suzanne COUVREUX.
 Ils ont eu un fils, Jean Baptiste COUTURE, né à Ludes le 30 janvier 1834 mais décédé le 17 février 1836, et cinq filles dont quatre décédées en bas âge.

Les dates à retenir

Halte-garderie : loto le 29 janvier 2012 à Ludes
Jumelage : loto le 4 mars 2012 à Ludes
Tir, concours de Pâques : 9 avril 2012
Brocante à Ludes : 15 avril 2012
Concert Harmonie de Ludes : 13 mai 2012
1er tour présidentielle : 22 avril 2012
2è tour présidentielle : 6 mai 2012
Repas des anciens : 10 mai 2012

Informations pratiques

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi	de 9h à 12h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 9h à 12h
Vendredi	de 14h à 18h
Samedi	de 9h à 12h